

Marcourt veut cinq ans d'études pour tous les futurs enseignants

Le ministre en charge de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt (PS), s'est prononcé mardi pour que la formation initiale des enseignants en Fédération Wallonie-Bruxelles, y compris pour l'enseignement maternel ou obligatoire, soit portée à terme à cinq années. *«Il me semble indispensable que cette formation corresponde au niveau 7 du cadre européen de certification (NDLR, soit cinq ans répartis sur deux cycles) pour quasi tous les enseignants, quel que soit le niveau du système éducatif où ils interviennent et le contenu de leur enseignement»*, a indiqué Marcourt au Parlement.

En discussion depuis plusieurs années déjà, l'allongement et le renforcement de la formation initiale des enseignants en Communauté française vise à améliorer leurs capacités pédagogiques, et à lutter de la sorte contre l'échec scolaire, mais aussi à revaloriser la fonction.

Cette extension des études d'enseignant aura pour conséquence de verser à l'avenir tous les enseignants dans le barème 501, aujourd'hui réservé aux seuls profs formés à l'université. À l'heure actuelle, les récents, formés en trois ans, jouissent d'un niveau de rémunération inférieur (barème 301).

«Il est évident que cet allongement engendrera un important coût financier pour le budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles», a ajouté M. Marcourt. Selon lui, tout ajout d'une année de formation au cursus des enseignants coûte ainsi quelques 15 millions. Quant à l'impact d'une généralisation du barème 501 à tous les enseignants, celui-ci atteindrait quelque 500 millions à terme. Ce surcoût budgétaire sera toutefois compensé par un enseignement de meilleure qualité. Le coût de l'échec scolaire est actuellement estimé à 400 millions par an.

BELGA